

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2018*

---

Buchillon



*Place du Village (ancienne ferme reconstruite)*

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

### Table des matières

<b>1. ADMINISTRATION GENERALE.....</b>	<b>3</b>
1.1 Autorités.....	3
1.2 Préavis déposés.....	4
1.3 Administration générale.....	4
1.3.1 Communication.....	4
1.3.2 Relations extérieures.....	4
1.3.3 Personnel communal.....	5
<b>2. FINANCES.....</b>	<b>5</b>
2.1 Coefficient fiscal.....	5
2.2 Situation financière.....	5
<b>3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX.....</b>	<b>5</b>
3.1 Bâtiments communaux.....	5
3.2 Forêts communales.....	6
3.3 Vignes communales.....	7
<b>4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME.....</b>	<b>7</b>
4.1 Police des constructions.....	7
4.2 Urbanisme.....	8
4.3 Routes et parcage public.....	8
4.4 Ordures ménagères et déchets.....	9
4.5 Déchetterie végétale et hangar.....	9
4.6 Evacuation et traitement des eaux usées.....	9
4.6.1 Station d'épuration intercommunale St-Prex – Etoy – Buchillon (STEPi).....	9
4.6.2 Projet de STEP régionale.....	10
4.7 Cours d'eau, rives et port.....	10
<b>5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE.....</b>	<b>10</b>
5.1 ECOLES.....	10
<b>6. SÉCURITÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>11</b>
6.1 Office de la population.....	11
6.2 Police Région Morges (PRM).....	11
6.4 Défense incendie – SIS MORGET.....	12
6.5 Protection civile.....	12
<b>7. AFFAIRES SOCIALES.....</b>	<b>12</b>
7.1 Facture sociale.....	12
7.2 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC).....	12
7.3 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA).....	12
<b>8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....</b>	<b>13</b>
8.1 Réseau de distribution.....	13
8.2 Protection des puits de Chanivaz.....	13

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et
- du règlement du Conseil communal,

La Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2018.

Le présent rapport est numéroté selon le plan comptable et le plan de classement.

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Autorités

Suite à la démission de Mme Anne Tosi, un scrutin complémentaire s'est déroulé les 25 novembre et 16 décembre ; elle a débouché sur l'élection de M. Pierre-Frédéric Guex qui a repris in extenso le dicastère des eaux, routes, espaces publics et du service du feu

Durant l'année 2018, la Municipalité se composait comme suit :

<b>ARN Robert</b>	Syndic	<i>Administration générale Personnel communal Vignes, forêts et domaines</i>
<b>TOSI Anne</b> <i>(jusqu'au 31 août)</i>	Municipale et Vice-syndique	<i>Eau - épuration Routes Eclairage public Port, cours d'eau et rives Parcs et jardins Service du feu</i>
<b>DE PREUX Patrick</b>	Municipal	<i>Urbanisme Police des constructions Bâtiments communaux Protection de l'environnement</i>
<b>MITARD Jean-Pierre</b>	Municipal	<i>Finances Affaires sociales Protection civile</i>
<b>GIARRÉ Max</b>	Municipal	<i>Ordures ménagères et déchets Culte et cimetière Sécurité publique et police du commerce Ecoles Sociétés locales</i>

La Municipalité s'est réunie à 42 reprises durant l'année 2018.

---

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

### 1.2 Préavis déposés

1. Préavis municipal N° 01/2018 Aménagement d'un café-restaurant et d'une épicerie dans la ferme du projet de la Place du Village.
2. Préavis municipal N° 02/2018 Comptes de l'exercice 2017
3. Préavis municipal N° 03/2018 Arrêté d'imposition pour l'année 2019
4. Préavis municipal N° 04/2018 Politique de stationnement au centre du village
5. Préavis municipal N° 05/2018 Budget pour l'année 2019

### 1.3 Administration générale

#### 1.3.1 Communication

La Municipalité communique publiquement au travers de son site Internet [www.buchillon.ch](http://www.buchillon.ch) et de la Gazette de Buchillon (6 parutions en 2018).

Elle affiche également au pilier public les décisions municipales d'intérêt général, qui sont aussi disponibles sur le site Internet communal.

#### 1.3.2 Relations extérieures

En tant que syndic, M. Arn a assisté aux assemblées et manifestations suivantes :

- Assemblée de l'ARCAM du 31 août
- Repas de soutien à la Batelière du 2 février
- Assemblée du groupement forestier, 27 mars, Buchillon
- Partie officielle de la fête de la Tulipe, 5 avril, Morges
- Assemblée des syndics du 19 avril, Etoy
- Présentation des activités de l'ARCAM du 26 avril, Apples
- Visite du chantier Luna par Lignum Vaud, 15 mai, Buchillon
- Assemblée générale de l'ARCAM du 30 mai, Cossonay
- Réunion des syndics du district du 31 mai, Arboretum d'Aubonne
- Assemblée générale de la SEFA du 28 juin, Féchy
- Assemblée générale de l'AdCV du 28 juin, Eclépens
- Partie officielle du Livre sur les Quai, 31 août, Morges
- Assemblée générale du groupement forestier, 11 septembre, Chigny
- Assemblée de l'AdCV du 20 septembre, Gimel
- Assemblée des syndics du 15 novembre, Tolochenaz

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

### 1.3.3 Personnel communal

Au 31 décembre 2018, l'état du personnel se présentait comme suit :

Fonction	Nom	Taux d'activité
Greffe municipal	Claudine Gerardi	80%
Bourse communale et contrôle des habitants	Pierre-Olivier Rossier	50%
Service technique et voirie	Alain Egger	100%
Conciergerie et entretien des bâtiments et jardins	Rui Da Silva	100%
Aide à la conciergerie	Dina Lopes	40%

La commune emploie également à raison d'environ 12 heures par mois trois surveillants pour la déchetterie.

## 2. FINANCES

### 2.1 Coefficient fiscal

Pour la septième année consécutive, notre coefficient fiscal demeure inchangé à 53%.

### 2.2 Situation financière

L'année 2018 se clôture avec un léger bénéfice d'environ CHF 7'500.-.

La péréquation intercommunale influence toujours très fortement notre fonctionnement avec en 2018 une charge financière nette qui représente plus de CHF 5.5 millions. A l'avenir, la réforme de la péréquation continuera à lourdement influencer nos comptes, même si le fonds de réserve facture sociale et péréquation permettra d'en réduire l'impact.

Grâce aux revenus provenant de nos immeubles d'Etoy-Sud, la situation financière de la commune demeure globalement bonne. Les revenus dès 2019 du projet LUNA devraient permettre de la maintenir.

## 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

### 3.1 Bâtiments communaux

#### Centre du village

Le projet Luna du centre du village a pris un peu de retard et les premiers locataires n'ont pu emménager qu'au 15 octobre. Ce retard est dû essentiellement aux modifications apportées au projet de la ferme à fin d'y loger un restaurant et une épicerie. Ces modifications importantes ont engendré des surcoûts considérables d'environ fr. 500'000.-. Le budget alloué de fr. 14'200'000 sera dès lors vraisemblablement dépassé .

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2018*

---

Compte tenu de l'importance de ces changements, de la plus-value apportée au projet, la Municipalité considère que cette augmentation est supportable financièrement et bénéfique à long terme aux intérêts communaux.

L'aménagement du parc a pu être terminé avant la fin décembre ; il ne restait alors plus que l'engazonnage, certains menus travaux relatifs à l'arrosage et enfin le revêtement final des cheminements, qui ne pourra être effectué que lorsque les températures seront redevenues plus clémentes.

Au 31 décembre, huit appartements étaient encore vacants. À noter qu'au jour d'aujourd'hui, tous les appartements sont loués.

Ce chantier s'est révélé largement plus complexe que ne l'avait été celui d'Etoy-Sud. Cela tient à divers facteurs dont notamment la complexité de la construction, l'installation de chauffage unique pour tout l'ensemble, l'aménagement et la gestion du parking public, etc. Cette complexité a nécessité beaucoup de temps de présence des municipaux sur place et quelques énervements avec l'entreprise générale chargée de la construction et ses sous-traitants. A ce jour, les choses reprennent un cours normal.

Quoi qu'il en soit, cette construction semble convenir à une majorité de concitoyens et la Municipalité a reçu beaucoup de compliments sur cette réalisation qui améliore, plutôt qu'elle ne défigure le centre de notre village. Le but est donc atteint.

La Municipalité a contribué techniquement au projet en affinant le dessin des aménagements extérieurs, notamment le tracé du cheminement piétonnier et la topographie du parc. Elle s'est également chargée de dimensionner le bassin d'infiltration des eaux pluviales et la chambre de rétention et de relevage de ces eaux.

### **3.2 Forêts communales**

Parcelles forestières acquises en 2018 :

- Parcelle n° 272 (683 m<sup>2</sup>), précédemment propriété de M. Armand MOTTO-CAGNA, cédée gracieusement.
- Parcelle n° 274 (505 m<sup>2</sup>), précédemment propriété de M. Armand MOTTO-CAGNA, cédée gracieusement.
- Parcelle n° 293 (313 m<sup>2</sup>), précédemment propriété de M. Jean-Luc ROCHAT, cédée gracieusement.

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

### 3.3 Vignes communales

D'entente avec le vigneron en charge des vignes communales, la Municipalité a confié la vinification du chasselas 2018 à M. David Kind à St-Prex. La culture des vignes, la récolte et l'élevage du Gamaret communal restent en mains de M. Christophe Brocard.

En 2018, le vignoble communal a produit 825 litres de Chasselas et 1'000 litres de Gamaret pour une surface totale de 2476 m<sup>2</sup>.

## 4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

### 4.1 Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2018 :

N° CAMAC	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
178816	Marie-Claire et Rolland CHAUSSEMENT	77	Construction d'un garage enterré
176862	Gregory BREITLING	95	Construction d'une villa individuelle
178586	Anne CALABRESE	91	Extension d'une villa
179794	Josée MERCIER et Robert PAINCHAUD	528	Enquête complémentaire – Mise en conformité de la villa existante
179804	Johnny GEORGES	530	Enquête complémentaire – Mise en conformité de la villa existante
179826	Nuno et Olena MAGALHAES MATEUS	534	Enquête complémentaire – Mise en conformité de la villa existante
179612	Patrick DE PREUX	86-87	Construction d'une maison d'habitation avec garage souterrain
183301	Elio PIGNANELLI VERARDI	282	Travaux d'entretien du bâtiment existant

Dossiers dispensés d'enquête publique en 2018 (autorisations municipales) :

N° CAMAC	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
---	Antoine et Salomé DU PASQUIER	541	Construction d'une piscine
---	Antoine et Salomé DU PASQUIER	541	Construction d'un plancher en bois et préservation du tilleul existant
PAC 156/010	Dominique RATTAZ	73	Installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique verticale
---	Pierre MONNEY	366	Remplacement de 3 Velux

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2018*

---

La Municipalité a dénoncé l'entreprise générale Abadia SA, en charge de la construction des villas du quartier des Croix Blanches pour réalisation non conforme aux plans d'enquête.

Elle a également dénoncé auprès de la Préfecture un cas de remblayage illicite, derrière l'Auberge des Grands Bois. Un ordre de remise en état a été prononcé et est entré en force.

### **4.2 Urbanisme**

#### **Aménagement de notre territoire**

La Municipalité a d'ores et déjà pris contact avec le Service cantonal de l'aménagement du territoire, afin de concevoir et mettre au point un nouveau plan général d'affectation de la Commune qui respecte les nouvelles règles introduites, tant au niveau fédéral que cantonal. En l'état, un surplus de possibilité d'agrandir notre zone habitable est constaté, qu'il s'agira de contenir et réaménager. C'est là le prochain défi que s'est fixé la Municipalité pour cette fin de législature.

### **4.3 Routes et parcage public**

#### **Modération du trafic sur la route des Deux Communes**

L'opération de régulation du trafic sur la Route des Deux Communes s'est achevée par la mise en place de deux nouveaux îlots. Des contrôles de vitesses ont été effectués ; ils ont permis de régulariser la zone 30 km/heure.

#### **Politique de stationnement**

Suite à la suppression du grand parking en plein air du centre du village et à la construction du projet Luna, la Municipalité a soumis au Conseil un nouveau concept de stationnement à l'intérieur du village. Désormais autorisé aux porteurs de macarons ou limité dans sa durée, ce concept répond aux besoins actuels et a été accepté par le législatif.

#### **Déplacement de l'abribus des Bruyères**

Le projet a été suspendu en l'attente d'un accord sur une contribution de la Commune d'Etoy.

#### **Elargissement de la route des Bruyères**

Le projet a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public. Une expertise relative à la valeur du bien exproprié a été diligentée. La procédure a abouti en faveur de la Commune.



# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

### 4.4 Ordures ménagères et déchets

Comme chaque année, afin de donner une idée du volume qui transite par le centre de ramassage, la statistique des déchets est établie comme suit.

Catégorie des déchets	Unité collectées	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères	tonnes / an	74	85	85	<b>96.17</b>
Objets encombrants	tonnes / an	50	62	53	<b>41.57</b>
Déchets compostables	tonnes / an	192	264	232	<b>286.47</b>
Papier / Carton	tonnes / an	50	51	44	<b>49.86</b>
Verre	tonnes / an	33	33	35	<b>28.10</b>
Métaux	tonnes / an	9	10	9	<b>9.17</b>

Au niveau de déchets, et en comparaison avec les moyennes par habitant des autres communes du canton, nous avons des tonnages annuels tout à fait dans les normes pour ce qui concerne le papier/carton, le verre, les métaux et les ordures ménagères.

En revanche, au niveau des objets encombrants, nos valeurs sont très nettement au-dessus des valeurs moyennes. Bien qu'en baisse de 20% par rapport à 2017, notamment grâce à un contrôle plus strict, nos déchets encombrants restent à un niveau trop élevé. Nous allons devoir appliquer avec plus de rigueur les règles sur ce type de déchets.

### 4.5 Déchetterie végétale et hangar

La Municipalité a pris quelques contacts en fin d'année afin de concevoir un réaménagement de la déchetterie végétale et la construction d'un hangar si possible esthétique, permettant le stockage des engins et matériaux dont la commune a besoin et qui sont actuellement déposés dans un local loué à la commune de Saint-Prex.

### 4.6 Evacuation et traitement des eaux usées

#### 4.6.1 Station d'épuration intercommunale St-Prex – Etoy – Buchillon (STEPi)

Le coefficient par équivalent-habitant est de CHF 55.25 en 2018 (budget : CHF 55.53).

Aucun événement marquant n'a été relevé. Pour toute autre information, nous vous renvoyons au rapport annuel de la STEPi, disponible auprès du greffe municipal.

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

### 4.6.2 Projet de STEP régionale

Les neuf représentants des stations d'épuration existantes, concernées par la régionalisation, et deux suppléants se sont réunis le 20 novembre à Aubonne afin de constituer le nouveau comité politique (COPOL) pour le projet de STEP régionale. M. Charly Viquerat, Municipal à Etoy, représente les communes de St-Prex, Etoy et Buchillon.

### 4.7 Cours d'eau, rives et port

Soucieuse de limiter l'ensablement du port des pêcheurs, la Municipalité a initié un projet de prolongation de la digue actuelle.

La procédure judiciaire née de la dénonciation d'un bail de location de cabanon en faveur d'un pêcheur morgien a abouti en faveur de la Commune.

## 5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE

### 5.1 ECOLES

Notre commune est membre de l'Association intercommunale scolaire Aubonne et Gimel-Etoy (ASSAGIE) qui regroupe les communes d'Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Saint-Livres, Saubraz pour le primaire et le secondaire, et les communes d'Essertines-sur-Rolle et Saint-Oyens, uniquement pour le primaire.

L'ASSAGIE a notamment pour mission la mise à disposition et la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement, l'organisation des transports scolaires, des devoirs surveillés, des cantines scolaires et de l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

C'est ainsi elle qui décide du nombre de classes maintenues dans le collège intercommunal, qui sont au nombre de quatre au 1<sup>er</sup> semestre et cinq au 2<sup>ème</sup> semestre et correspondent au premier cycle primaire (1P à 4P), soit 4-5, 5-6, 6-7 et 7-8 ans.

Le budget annuel de l'ASSAGIE est d'environ 9 millions de francs répartis comme suit :

- Locaux	64%
- Transports	19%
- Parascolaire	10%
- Financement d'activités et fonctionnement	7%

Ce budget est financé par les communes à raison de 92%. La contribution de celles-ci est fixée en se basant pour moitié sur sa population et pour l'autre sur le nombre d'élèves. La part 2018 de Buchillon atteint CHF 335'962.80.

# Municipalité de Buchillon

## Rapport de gestion - Exercice 2018

---

### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 6.1 Office de la population

Statistique de la population pour l'année 2018 et comparaison avec l'année 2017 :

2018					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	207	214	31	35	487
Etrangers	63	58	19	23	163
<b>TOTAL</b>	<b>270</b>	<b>272</b>	<b>50</b>	<b>58</b>	<b>650*</b>

\* dont 15 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 650 habitants.

2017					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	209	210	26	37	482
Etrangers	63	60	15	18	156
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>270</b>	<b>41</b>	<b>55</b>	<b>638*</b>

\* dont 16 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 638 habitants.

#### 6.2 Police Région Morges (PRM)

En tant que membre de la PRM nous payons notre part basée sur un pourcentage fixe défini lors de la création de cette association intercommunale. Pour 2018 notre participation a été de CHF 52'373.17. De plus, certaines prestations à la demande sont payées séparément (surveillance du stationnement par exemple).

Pour 2018, notre contribution totale à la PRM a été de CHF 60'853.17

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la PRM, disponible sur son site (<https://www.police-region-morges.ch>).

# Municipalité de Buchillon

## *Rapport de gestion - Exercice 2018*

---

### **6.4 Défense incendie – SIS MORGET**

Une nouvelle organisation a impliqué le remplacement du Service de défense incendie et de secours, ce qui a été validé par le canton en date du 9 mai. Les statuts de l'association ont été adaptés en conséquence.

Monsieur le Major Thierry Charrey a repris le commandement le 1<sup>er</sup> décembre.

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel du SIS Morget, disponible sur son site (<https://www.sismorget.ch>).

### **6.5 Protection civile**

La contribution de la commune à la Protection Civile en 2018 s'élève à environ CHF 12'000.-.

Pour toutes informations concernant la Protection Civile du district de Morges, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

## **7. AFFAIRES SOCIALES**

### **7.1 Facture sociale**

La contribution de la commune à la facture sociale cantonale en 2018 s'élève à environ CHF 4 millions.

### **7.2 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)**

L'ARASMAC a pour mission d'une part de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle au travers du RI (revenu d'insertion), de mesures d'accompagnement et d'accueil auprès du CSR (centre social régional) et d'autre part de venir en aide aux citoyens, de les renseigner et de les aider à obtenir différentes prestations sociales auprès des AAS (agences d'assurances sociales).

La contribution de la commune à l'ARASMAC s'élève à environ CHF 15'000.-.

Pour toutes autres informations concernant l'ARASMAC, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

### **7.3 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)**

L'AJEMA a pour mission de fournir des solutions pour l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants.

La contribution de la commune à l'AJEMA s'élève à environ CHF 50'000.-.

# **Municipalité de Buchillon**

## ***Rapport de gestion - Exercice 2018***

---

Pour toutes autres informations concernant l'AJEMA, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

### **8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

#### **8.1 Réseau de distribution**

Le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable du secteur Sous-les-Vignes a été initié en collaboration du bureau d'ingénieurs BBHN SA.

#### **8.2 Protection des puits de Chanivaz**

De concert avec l'Etat de Vaud, la Municipalité se bat depuis de nombreuses années pour légaliser les zones de protection des puits de Chanivaz. Elle vient d'obtenir gain de cause auprès de la CDAP. L'entreprise qui conteste la délimitation a recouru auprès du Tribunal fédéral.

---

**Adopté par la Municipalité le 27 mai 2019.**